

relation entre mineur de 17 ans et majeur autorisé ?

Par jbtv, le 17/02/2012 à 16:55

est ce qu'une relation entre mineur et majeur est autorisé (le mineur a plus de 17 ans), le mineur retour chez ses parent le soir et il ne dort jamais chez moi et il respecte l'autorité de ses parent , est ce que le majeur risque quelque chose?